

# Réunion d'information et d'accueil des partenaires du pass Culture

**Formation dédiée aux auteur.e.s de Guyane**

Cayenne - 18 juillet 2024

## **Introduction**

- 1) Le pass Culture, qu'est-ce que c'est ?**
- 2) Focus sur le livre et la lecture en Guyane**
- 3) Comment s'inscrire ?**
- 4) Questions/réponses**
- 5) Contacts et ressources**

# **Présentation du pass Culture**

# Le pass Culture au service de la politique culturelle

Le pass Culture porte une ambition forte **en direction de la jeunesse d'une part, du secteur culturel d'autre part.**

Présente dans toutes les régions, la **SAS pass Culture** développe le projet avec la volonté de le co-construire avec tous les acteurs concernés.



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Objectifs

1. **Renforcer et diversifier** les pratiques culturelles des jeunes
2. **Mettre à disposition des acteurs culturels** une plateforme professionnelle de **mise en valeur** de leurs propositions et de **lien** avec ce public

# Le volet individuel du pass Culture

Une **application gratuite et géolocalisée**, destinée à encourager et diversifier les pratiques culturelles et artistiques en autonomie des **15 à 20 ans**.

Les jeunes bénéficient d'un montant individuel de :



NB : [l'application](#) est consultable par tous !

## Chiffres clés



**4 M**

de jeunes inscrits depuis le début du dispositif dont **2,7 M** actifs à ce jour

**81%** des jeunes de 18 ans bénéficient du pass Culture



**36 000**

partenaires culturels



**32 M**

réservations validées

# La richesse de l'offre culturelle sur le pass



## Places et abonnements

de spectacle vivant, de cinéma, de concert, de médiathèque, de festivals...



## Biens culturels

livres, BD, DVD, CD, disques vinyles, instruments de musique...



## Services numériques

ebooks, abonnements à la presse en ligne, jeux vidéo musique en ligne et SVOD\*



## Rencontres

avec les artistes, conférences, dédicaces, répétitions de spectacles, découverte des métiers...



## Visites

de musées, de lieux historiques, de centres d'art...



## Cours et ateliers

de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...



## Matériel beaux-arts

calligraphie, dessin, peinture, street art...

# L'application pass Culture géolocalisée

Rémire-Montjoly

## Les sorties du moment 🌟

En cette période de vacances, ne rate pas les incontournables à proximité de chez toi !



Rencontres  
**TOUS EN SCÈNE!  
JEUNES ET TALENTU...**  
Dès le 7 août 2024  
25 €

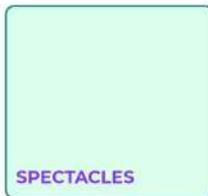


Spectacles  
**MRICK AMOKILA**  
27 juillet 2024  
20 €



Cinéma  
**Vice-Ve**  
Dès le 2  
7,50 €

## Explore les catégories 🗺️



## En ce moment au cinéma 🍿



Accueil



Recherche



Favoris



Profil

Kourou

## Les sorties du moment 🌟

En cette période de vacances, ne rate pas les incontournables à proximité de chez toi !



Cinéma  
**DEBROUYA**  
31 juillet 2024  
7,50 €



Festival  
**Boomjam Days 2**  
17 août 2024  
Dès 60 €



Spectacle  
**Diffusion  
ateliers**  
Dès le 2  
15 €

## Explore les catégories 🗺️



## En ce moment au cinéma 🍿



Accueil



Recherche



Favoris



Profil

# Le volet collectif du pass Culture

L'offre collective est dédiée au financement **d'activités d'EAC** effectuées en groupe, sur temps scolaire, dans et en dehors de l'établissement et encadrées par des professeurs des établissements publics et privés sous contrat.

Un **crédit virtuel** est attribué annuellement aux établissements scolaires:

 **Collège**  
25 € par élève

 **2<sup>nde</sup> /CAP**  
30 € par élève

 **1<sup>re</sup> et T<sup>ale</sup>**  
20 € par élève



Le [Vadémécum de la part collective du pass Culture](#) présente le cadre de fonctionnement de ce dispositif.

En partenariat avec les ministères de **l'Éducation nationale** et de la Jeunesse, de **l'Agriculture** et de la Souveraineté alimentaire, **des Armées** et le **secrétariat d'État à la Mer**.

**Chiffres clés**  
**2023/24**



**4,1 M**

d'élèves ont bénéficié d'une offre collective



dans **10 935** établissements scolaires  
**17 792** lieux culturels actifs



**183 000** réservations  
**81,6 M €** engagés

# Des plateformes connectées

Pass Culture pro pour les structures culturelles



Proposer des offres collectives aux enseignants

ADAGE pour les professeurs et chefs d'établissement



Sélectionner les offres pour les classes  
Gérer le crédit de dépense

# Cadre d'éligibilité d'une offre collective

## Domaines artistiques et culturels des offres collectives :

- patrimoine, mémoire, architecture ;
- arts numériques, arts visuels, arts plastiques, arts appliqués, design ;
- culture scientifique, technique et industrielle, développement durable, gastronomie et arts du goût ;
- arts du cirque et arts de la rue, danse, théâtre, expression dramatique, marionnettes ;
- cinéma, audiovisuel, photographie ;
- univers du livre, de la lecture et des écritures, bande dessinée ;
- musique ;
- média et information.

Les activités doivent s'inscrire dans le cadre de la **Charte de l'éducation artistique et culturelle**, une offre collective relève systématiquement d'au moins un des **trois piliers de l'EAC** et tend à en combiner plusieurs. Les piliers de l'éducation artistique et culturelle sont : **la rencontre, la pratique, les connaissances.**

# Quelles offres proposer dans le cadre de la part collective du pass Culture ?

Des sorties et/ou des ateliers de pratiques culturelles et artistiques et/ou des rencontres, dans un lieu dédié (librairie, bibliothèque, musée, centre culturel, espace public, etc.) ou dans l'établissement scolaire.

Chaque proposition peut se dérouler sur une ou plusieurs séances.



Rencontres,  
conférence,  
table-ronde...



Ateliers d'écriture,  
de création



Lecture, adaptation  
théâtrale, avec un  
accompagnement  
musical...



Prix littéraire,  
concours



Parcours autour  
des métiers  
du livre,  
de la littérature,  
du patrimoine...

# **Utilisation du pass Culture : Focus sur le livre et la lecture en Guyane**

# Chiffres clés en Guyane - part individuelle

## Chiffres clés



**9 253**

bénéficiaire actuels, dont :  
**45%** de + 18 ans  
et **55%** de 15-17 ans



**43 %**

des jeunes de 18 ans  
en Guyane bénéficient  
du pass Culture (35% des 15-17)



**Près de 60 000**

réservations  
validées



**300**

partenaires  
culturels



**+200 000**

offres créées (hors livres)



**Dans le top**

des applications Apple Store  
et Android.

# Chiffres clés en Guyane - part collective (2023-2024)

## Chiffres clés



**21 178 élèves**

en ont bénéficiés (53%) 2023-2024



**38 établissements  
scolaires éligibles**

sont passés par le pass Culture  
pour un projet EAC



**450**

réservations validées



**70**

partenaires  
culturels



**le spectacle  
vivant, le cinéma  
et le patrimoine**

plébiscités par les enseignants

# Les bibliothèques : des partenaires incontournables



La bibliothèque municipale de Rémire-Montjoly comptabilise déjà 20 réservations de jeunes du pass pour son abonnement annuel depuis la création de l'offre il y a 3 mois !

## Une priorité depuis janvier 2022

Il est essentiel **qu'un plus grand nombre de bibliothèques territoriales soit présent sur l'application pass Culture :**

- 1) pour assurer auprès du public adolescent la **visibilité** de leurs propositions d'animation culturelle ;
- 2) pour permettre de **développer** et de **financer de nouveaux projets** pour les publics adolescents et jeunes adultes ;
- 3) pour renforcer les **partenariats avec les collèges et les lycées.**

**Les Journées nationales des bibliothèques auront lieu en Guyane les 28 et 29 septembre !**

# L'utilisation du pass Culture aujourd'hui en Guyane

## Les propositions culturelles les plus réservées sur le pass Culture :

(en % des dépenses)



**Livres**  
28 %



**Cinéma**  
38 %



**Musique live**  
26 %

### Guadeloupe :

spectacles 35 %, livres 30 %, musique live 13 %

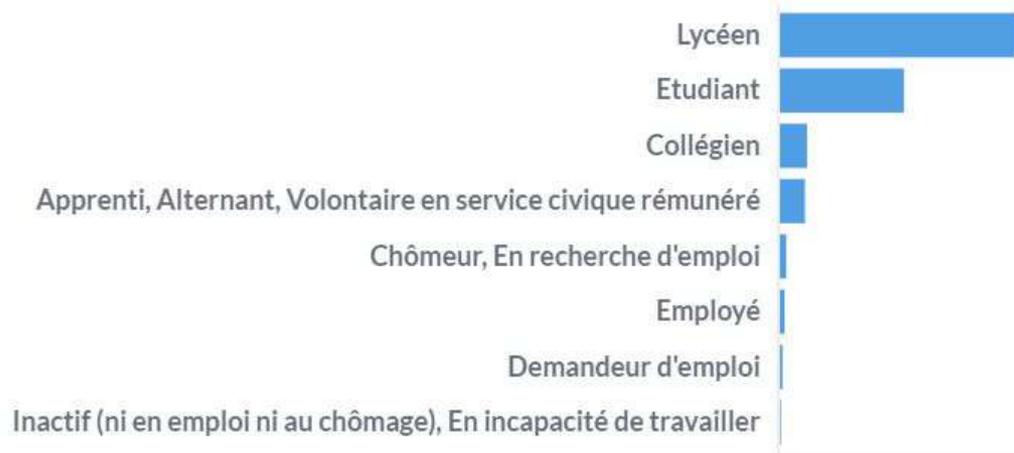
### Martinique :

cinéma 46 %, livres 29 %, musique live 24 %

### Chiffres nationaux :

livres 47%, ciné 21%, musique live 10%

## Profil des bénéficiaires, à l'activation :



## Les temps forts et événements nationaux

Des temps forts sont proposés toute l'année, en lien avec l'actualité, les grands événements culturels nationaux ou autour de thématiques plébiscitées par la jeunesse.

Début 2025, les jeunes seront invités à découvrir **les métiers de la culture** partout en France et en outre-mer, lors de rencontres en ligne et en présentiel.

# Le temps fort MÉTIERES DE LA CULTURE



Bibliothèque Carré D'art, Nîmes

Rencontre d'auteure avec  
Clara Dupont-Monod + visite  
"Nîmes et le Goncourt"



Rencontre



Gratuit

Dans le cadre des Nuits de la lecture 2023, Clara Dupont-Monod, écrivaine et journaliste vient présenter son ouvrage "S'adapter, la naissance d'un enfant"



Médiathèque Jacques Fraissac,  
Saint-Hilaire-De-Riez

Rencontre avec Mathou



Rencontre



Gratuit

Pour inaugurer l'année anniversaire de La Médiathèque de St-Hilaire-de-Riez, on aura le plaisir d'accueillir Mathou, notre marraine.

Elle réalisera devant toi le début d'une fresque collaborative. A toi ensuite de

**FAIS FACE À TES PEURS**  
DEVIENS ECRIVAIN.E !

AVEC **MARIE DARRIEUSSECQ**  
ET **FREDERIC BOYER**

**Au pass Culture, nous avons à coeur de valoriser et de rendre visible sur l'appli à l'échelle nationale nos temps forts régionaux : la Kenzenn Kréyol en octobre, le Carnaval de janvier à mars et le Temps des mémoires autour des abolitions de l'esclavage entre le 22 mai et le 10 juin.**

**Utilisation du pass Culture,  
comment s'inscrire ?**

# Votre parcours en 4 étapes

1



## Étape 1 : Paramétrer mon compte Pro

S'inscrire

Renseigner mon SIRET et activité

Ajouter mes coordonnées bancaires (via le site sécurisé Démarches simplifiées)

2



## Étape 2 : Création de mes offres

Publier mes offres à destination du grand public (individuelles)

Publier mes offres à destination des groupes scolaires (collectives)

3



## Étape 3 : Gestion et suivi des réservations

Offres physiques  
Offres événements  
Offres numériques

Offres collectives

4



## Étape 4 : Suivi de mes remboursements

Rdv sur la page "Remboursements" de votre espace professionnel

# Votre interface professionnelle

## [passculture.pro](https://passculture.pro)



Rdv sur [passculture.pro](https://passculture.pro),

# 1) RDV sur [passculture.pro](https://passculture.pro)

1



## Étape 1 : Paramétrer mon compte Pro

S'inscrire

Renseigner son SIRET et activité

Ajouter ses coordonnées bancaires



### Créer votre compte

#### A SAVOIR

Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités de fonctionnement avant de renseigner les champs suivants.

Consulter notre centre d'aide

Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire

Nom

Prénom

Adresse e-mail

email@exemple.com

Mot de passe

Téléphone (utilisé uniquement par l'équipe du pass Culture)

+33 6 12 34 56 78

J'accepte d'être contacté par e-mail pour recevoir les nouveautés du pass Culture et contribuer à son amélioration (facultatif)

En cliquant sur 'Créer mon compte', vous acceptez nos [Conditions Générales d'Utilisation](#) ainsi que notre [Charte des Données Personnelles](#). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, ou répondre à toute autre question, [Contactez notre support](#).

J'ai déjà un compte

Créer mon compte

#### IMPORTANT

##### Soyez vigilant !

Vos identifiants de connexion sont personnels et ne doivent pas être partagés. Pour assurer la protection de votre compte, découvrez nos recommandations.

Consulter nos recommandations de sécurité

Rdv sur [passculture.pro](https://passculture.pro)

## Finalisez votre inscription

Avant de commencer, munissez-vous du numéro de SIRET de votre structure.

[Commencer](#)

Vous préférez continuer plus tard ?  
Utilisez simplement vos identifiants pour vous reconnecter.

# 1) RDV sur [passculture.pro](https://passculture.pro)

1



## Étape 1 : Paramétrer mon compte Pro

S'inscrire

Renseigner son SIRET et activité

Ajouter ses coordonnées bancaires

### Renseignez le SIRET de votre structure

Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire.

Numéro de SIRET à 14 chiffres

#### À SAVOIR

**Vous êtes un équipement d'une collectivité ou d'un établissement public ?**

Renseignez le SIRET de la structure à laquelle vous êtes rattaché.

 [En savoir plus](#)

- 1) Identification avec votre numéro de SIRET
- 2) Indication de votre activité principale

Continuer >

# 1) RDV sur [passculture.pro](https://passculture.pro)

1



## Étape 1 : Paramétrer mon compte Pro

S'inscrire

Renseigner son SIRET et activité

Ajouter ses coordonnées bancaires

Coordonnées bancaires

Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour les remboursements des offres éligibles de ce lieu.

Ajouter des coordonnées bancaires

Annuler

Valider

**Vos coordonnées bancaires doivent être renseignées via la plateforme Démarches Simplifiées, pour un dépôt sécurisé.**



## Mise à jour des coordonnées bancaires d'un point de remboursement

Pour remplir cette procédure, vous devez :

1. avoir référencé votre organisme sur le pass Culture (<https://passculture.pro/>) et avoir créé au moins un lieu avec SIRET au sein de votre structure ;
2. avoir été habilité par le gérant de l'organisme à mettre à jour ses coordonnées bancaires ;

## Commencer la démarche

Avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

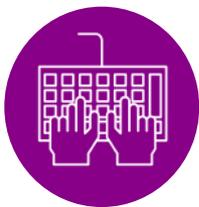
— OU —

Créer un compte [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr)

J'ai déjà un compte

## 2) Je crée mes offres à destination des jeunes sur leur application (part individuelle)

2



### Étape 2 : Création de mes offres

Publier mes offres à destination du grand public (individuelles)

Publier mes offres à destination des groupes scolaires (collectives)

### Créer une offre

À qui destinez-vous cette offre ?

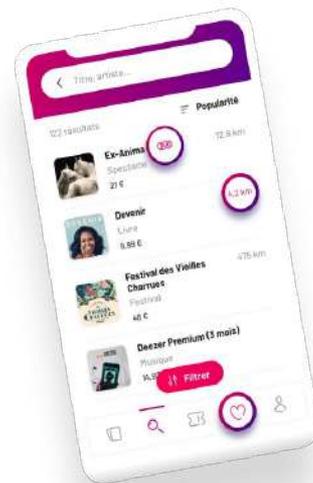


Retour



Étape suivante

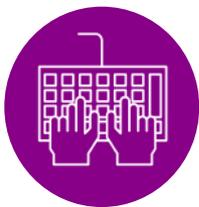
Vous créez les offres **gratuites et payantes** qui s'adressent aux **15-18 ans** en complétant le formulaire de création d'offre



**Votre offre est visible et géolocalisée sur l'application**

## 2) Je crée mes offres à destination des groupes scolaires (part collective)

2



### Étape 2 : Création de mes offres

Publier mes offres à destination du grand public (individuelles)

Publier mes offres à destination des groupes scolaires (collectives)

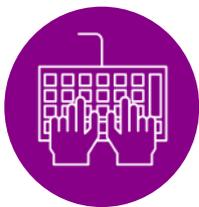
📍 Actuellement, **seules les structures référencées conjointement auprès des ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture peuvent proposer des offres collectives via le pass Culture**. Si votre structure n'est pas déjà référencée, vous allez être redirigés pour faire une demande de référencement.

🚩 Les **demandes de référencement ne sont pas traitées par le pass Culture**. Elles sont soumises à un circuit d'analyse et de validation au sein des ministères qui sont les seuls à même de décider ou non de votre référencement au regard des règles d'éligibilité au dispositif définies par le [vadémécum](#).



## 2) Je crée mes offres à destination des groupes scolaires

2



### Étape 2 : Création de mes offres

Publier mes offres à destination du grand public (individuelles)

Publier mes offres à destination des groupes scolaires (collectives)

Une fois votre structure référencée, vous pouvez créer une ou plusieurs offres collectives.

### Créer une offre

À qui destinez-vous cette offre ?



Retour

Étape suivante

Votre offre est visible sur Adage et disponible à la réservation pour les enseignants

Créez les offres sur la plateforme pass Culture pour les classes de la 6e à la Terminale

33 résultats



### Le printemps des poètes

Bibliothèques-Médiathèques de Metz - COMMUNE DE METZ

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Atelier, stage de pratique artistique 57000, Metz

Multi niveaux

A l'occasion du Printemps des Poètes, les bibliothèques médiathèques de Metz d'atelier d'écriture, histoire, mise en voix, tout pour découvrir la poésie d'hier et

en savoir plus

# 3) Gérer et suivre les réservations - offres collectives

3

Pour les offres collectives



## Étape 3 : Gestion et suivi des réservations

Offres physiques  
Offres événements  
Offres numériques

Offres collectives

✓ publiée

Votre offre est publiée, visible sur ADAGE (la plateforme de l'Education Nationale), mais n'a pas encore été pré-réservée

⌘ pré-réservée

Un enseignant fait une pré-réserve

🕒 réservée

Le chef d'établissement valide la réservation (annulation possible par l'établissement scolaire jusqu'à 30 jours avant l'évènement)

✓ confirmée

La réservation n'est plus annulable par le chef d'établissement mais l'évènement n'a pas encore eu lieu. Accueil/rencontre du groupe scolaire (pas de validation de contremarque)

✓ terminée

La sortie collective a bien eu lieu et vous sera remboursée prochainement

€✓ remboursée

La réservation vous a bien été remboursée par virement

👉 Les réservations liées à des offres collectives ne sont pas associées à un numéro de contremarque à saisir dans le guichet, contrairement aux offres individuelles.

# 3) Gérer et suivre les réservations - offres individuelles

3



## Étape 3 : Gestion et suivi des réservations

- Offres physiques
- Offres évènements
- Offres numériques
  
- Offres collectives

Pour les offres de type biens culturels physiques :

*livres, CD, DVD, instruments de musique, matériel beaux arts, cartes d'abonnement (médiathèque, cinéma, salles de spectacle...)*

Un jeune réserve -> il a 30 jours pour venir récupérer l'offre physique, **en personne, et sur place** ! (10 jours pour les offres de livres)

### Guichet

#### Le Jour J : le jeune se présente :

- vous vérifiez son **identité**
- vous saisissez la **contremarque** qu'il va vous indiquer dans l'onglet Guichet
- vous lui remettez son **bien culturel**

Saisissez les contremarques présentées par les bénéficiaires afin de les valider ou de les invalider.

👉 Sans validation d'une contremarque à votre guichet, vous ne pourrez pas être remboursé pour les réservations effectuées dans votre structure.

# 3) Gérer et suivre les réservations - offres individuelles

3

Pour les offres de type événements culturels  
*offres avec une date et une heure*



## Étape 3 : Gestion et suivi des réservations

~~Offres physiques~~  
Offres événements  
Offres numériques

Offres collectives

Un jeune réserve -> il a 48h pour annuler sa réservation.  
Vous lui remettez son billet selon les modalités souhaitées (envoi par mail, retrait à l'accueil...)

👉 Les **contremarques** (liées à des réservations d'offres de type "événement", uniquement) **se valident automatiquement** 48 à 72h **après que l'événement ait eu lieu**, sans aucune action de votre part et vous serez ainsi remboursé.

Vous n'êtes donc pas obligé d'entrer les contremarques dans l'onglet guichet.

# 4) Suivi de mes remboursements

4



## Étape 4 : Suivi de mes remboursements

Rdv sur la page "Gestion financière" de votre espace professionnel

### Les remboursements DU VOLET INDIVIDUEL sont soumis à un barème dégressif

- Jusqu'à 20 000 € TTC par an, 100 % du tarif de l'Offre réservée
- De 20 000 € TTC à 40 000 € TTC par an, 95 % du tarif de l'Offre réservée
- De 40 000 € TTC à 150 000 € TTC par an, 92 % du tarif de l'Offre réservée, sauf pour les livres qui sont remboursés à 95 % du tarif
- Au-delà de 150 000 € TTC par an, 90 % du tarif de l'Offre réservée, sauf pour les livres qui sont remboursés à 95 % du tarif.

### Les remboursements des offres collectives ne sont pas soumis aux barèmes dégressifs, elles sont systématiquement remboursées à 100%.

👉 Les remboursements s'effectuent environ toutes les **deux à trois semaines** rétroactivement suite à :

- la validation d'une contremarque dans le guichet
- ou la validation automatique des contremarques d'évènements (offres évènements ou offres collectives)

La page "Gestion financière" de votre espace professionnel pass Culture est mise à jour automatiquement à chaque virement. Vous pourrez :

- consulter le détail des remboursements
- télécharger votre Justificatif de remboursements

**Merci de votre attention,  
place aux échanges !**

# Informations importantes

Pour publier des offres, vous avez 2 options :

- **Option 1** : proposer vous-même vos offres sur le pass Culture (en vous inscrivant avec votre n° SIRET)
- **Option 2** : passer par un organisme partenaire inscrit sur le pass Culture pour qu'il publie vos offres (Miti Frall, Association des auteurs guyanais, etc.)

Liens utiles :

- [le Centre National du Livre \(aide à la réalisation de manifestations littéraires\)](#)
- [le site de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse](#)
- [le site de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture](#)
- [le site de la Société des gens de lettres \(SGDL\)](#)

# Contacts

## Votre équipe pass Culture

### Pauline SOMBSTAY-SAUREL

Chargée de développement territorial

+33 6 07 19 92 47

[pauline.sombstay-saurel@passculture.app](mailto:pauline.sombstay-saurel@passculture.app)

### Kaylan FAGOUR

Chargé d'animation territoriale

+33 6 73 51 84 53

[kaylan.fagour@passculture.app](mailto:kaylan.fagour@passculture.app)

**Si vous rencontrez des difficultés dans le cadre de votre référencement ADAGE :**

### Isabelle NIVEAU

[isabelle.niveau@ac-guyane.fr](mailto:isabelle.niveau@ac-guyane.fr)

**[FAQ dédiée aux auteur.e.s](#) (part collective)**

Plus d'informations : [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

Votre **Espace Pro** : [passculture.pro](https://passculture.pro)

**Application** pass Culture : [passculture.app](https://passculture.app)

**Centre d'aide** : [aide.passculture.app](https://aide.passculture.app)

Inscription à nos **sessions d'informations** hebdomadaires : **un jeudi sur deux** à 09h00 (heure de Guyane) concernant la [part individuelle](#), un jeudi sur deux concernant la [part collective](#).

N'hésitez pas à contacter votre équipe régionale si vous souhaitez un **accompagnement individuel**, ou en groupe.